

FACILASOL Group, Vœux 2011

Les incertitudes sur les futures règles qui régissent les métiers du Photovoltaïque sont plus que jamais d'une brûlante actualité.

Quelle est la situation financière de Facilasol en ces temps troublés ?

Est-ce que l'avenir et l'activité de Facilasol sont compromis ?

Quelle sera l'attitude de Facilasol à la fin du moratoire annoncé désormais pour mi-février par notre ministre de tutelle ?

Pour mettre fin aux ragots et aux fantasmes de certains, je vais m'efforcer de répondre simplement à ces questions légitimes.

Tout d'abord, je tiens à préciser que contrairement à 2010, et afin d'éviter les interprétations négatives qui avaient été faites alors, nous ne demanderons pas cette année de suspension de cours. Le Marché décidera.

La stabilité et la solidité de nos différentes filiales sont bien établies.

L'exercice clos au 31/12/2010 fait ressortir un CA consolidé de l'ordre de 36 M€, en progression de 26% mais évidemment impacté par le décret et ses incertitudes, pour un résultat net approchant 3 millions d'euros.

Les importantes réserves du groupe, renforcées par ses résultats 2010, sont intactes.

Nos capitaux propres de 11 M€ à ce jour rapportés à un endettement très faible, nous mettent à l'abri de difficultés financières. A titre d'information, la cote Banque de France du groupe a été portée cette année à E3, ce qui est remarquable pour une jeune entreprise.

Les dossiers en cours sur 2011, et non concernés par le décret, représentent 12 millions d'euros de CA. Ce volume d'affaires, allié à une trésorerie confortable, vont nous permettre d'attendre sereinement la fin du moratoire.

Le devenir du solde de notre portefeuille de commandes (290 dossiers en attente - 54 Millions d'Euros (!)) sera analysé lorsque les décisions gouvernementales seront rendues publiques.

A la fin du moratoire, nous observerons avec beaucoup d'intérêt le sort de ces dossiers, tous concernés par un effet rétroactif à la légalité improbable. Nous nous déterminerons alors sur la conduite à tenir et sur les recours en dommages que nous formerons ou pas.

Enfin, nous mettons à profit le ralentissement forcé de notre activité commerciale sur le marché photovoltaïque en ce premier trimestre 2011 pour concrétiser « FACILASOL ENERGIES » la mise en œuvre de nos programmes de diversifications en thermie, biomasse et isolation plus particulièrement destinées au marché agricole et aux PME. Les premières retombées de cette stratégie sont extrêmement prometteuses.



En ce qui concerne l'activité photovoltaïque nous adapterons à nouveau bien sûr nos méthodes et techniques aux règles qui nous seront imposées : Facilasol tiendra sans faiblesse son rang dans le groupe leader des installateurs et intégrateurs Français.

Le groupe de femmes et d'hommes qui compose Facilasol va encore montrer sa rigueur et son savoir-faire.

Nous allons continuer, avec les mêmes méthodes de gestion rigoureuses, à pérenniser nos activités dans un cadre législatif que nous espérons enfin stable, et accélérer très fortement la diversification de nos activités.

La cohésion et la convivialité naturelle de Facilasol s'inscrivent dans notre quotidien professionnel.

Cela explique, pour une très grande part, notre développement, nos résultats et notre belle réussite.

Grand merci à toutes et tous, je vous adresse tous mes vœux très sincères pour cette année 2011 !!

Serge Hernani
Président Directeur Général

A propos de Facilasol Group : Facilasol est un groupe spécialisé dans le développement, l'ingénierie, la commercialisation et l'installation de centrales solaires photovoltaïques à destination des marchés agricoles et industriels ainsi qu'aux investisseurs privés et aux collectivités.

Facilasol Group a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 28,4 millions d'euros au cours de l'exercice clos au 31/12/2009 et comptait à cette date 164 collaborateurs. L'action Facilasol Group SA est cotée au Marché Libre by Euronext Paris depuis le 6 juin 2008.

Code ISIN : FR0010627760 / Mnémonique : MLFAC

Contacts :

Relations Investisseurs et Entreprises, Communication Financière :

Jérôme Hernani Directeur Général Délégué : jhernani@facilasol.fr

Cindy Menguy Responsable communication : cmenguy@facilasol.fr

Retrouvez toute la communication financière de Facilasol : <http://www.facilasol.fr>